

Aller au théâtre. Pour une perspective diachronique des enjeux urbanistiques et policiers de la circulation autour des théâtres (Antiquité, XVIII^e-XIX^e siècles)

La tenue d'un spectacle dans un théâtre entraîne souvent d'importants problèmes de circulation dans les villes. En effet, des centaines de spectateurs arrivent puis repartent, à pied, à cheval ou en voiture. L'architecture des théâtres, la voirie environnante et la police des spectacles s'efforcent de répondre aux défis urbanistiques et policiers que posent temporairement cet afflux et cette concentration d'individus dans la ville. Il faut en tenir compte pour choisir la localisation de nouveaux lieux de spectacle, pour en organiser la distribution intérieure en fonction des entrées et des sorties des spectateurs. Des portiques carrossables et des galeries piétonnes sont aménagés aux abords immédiats des salles pour réguler la circulation, conformément aux règlements spécifiques de circulation et de stationnement établis par les autorités de police qui redoutent les mouvements de la foule rassemblée ; le bâti et le mobilier urbains sont également modifiés en conséquence : de vastes places peuvent être aménagées devant les théâtres, on perce de larges artères et voies de desserte y conduisant, on construit des trottoirs et des passages couverts, on améliore l'éclairage public, etc. Or, ces enjeux de circulation dans et autour des théâtres permanents se posent dès l'Antiquité, lorsque les premiers édifices de ce type sont édifiés. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la théâtromanie qui se répand dans les villes européennes et qui s'accompagne d'une multiplication des théâtres publics entraîne de nouveaux problèmes de mobilité. Sans mesures adéquates, la tenue d'un spectacle peut alors entraîner une véritable congestion urbaine et des troubles de la tranquillité publique et donc de l'ordre urbain. Malgré son importance pour l'histoire des villes, cette thématique n'a encore jamais fait l'objet d'une étude fouillée et comparatiste. Entre histoire des loisirs, histoire de l'architecture, histoire de la police et histoire de la circulation, les sept contributions publiées dans le présent numéro de la revue *Histoire urbaine* visent à offrir une première étude diachronique des conditions de circulation urbaine autour des lieux de spectacle dans les villes européennes durant l'Antiquité et aux XVIII^e et XIX^e siècles¹.

L'histoire des lieux de spectacle et de leurs usages sociaux a longtemps négligé l'étude des implications urbanistiques et policières de la vie théâtrale. Pourtant, outre qu'il s'agit d'une longue histoire, l'activité des théâtres dotés d'une certaine capacité d'accueil pose des enjeux certains en termes de sécurité matérielle, d'accessibilité et d'ordonnement de la population urbaine environnante et impose par conséquent des mesures de police spécifiques. Deux témoignages éloignés de plusieurs siècles,

¹ Ces contributions sont le fruit du colloque international *Aller au théâtre. Pour une perspective diachronique des enjeux urbanistiques et policiers de la circulation autour des théâtres (Antiquité, XVIII^e-XIX^e siècles)* coordonné par Christophe Loir (Université Libre de Bruxelles, sociAMM) et Mélanie Traversier (Université Lille 3, IRHiS-UMR 8529) qui s'est déroulé les 19 et 20 avril 2012 à l'Université libre de Bruxelles. Nous sommes heureux d'en présenter ici une partie des communications. C'est l'aboutissement d'un compagnonnage intellectuel autour de réflexions communes menées au point de convergence entre histoire des pratiques culturelles et histoire de leur inscription dans le paysage de la ville moderne, notamment lors du 9^e congrès de l'European Association of Urban History et du colloque « Regards croisés sur les recherches actuelles en histoire urbaine : France, Belgique, Pays-Bas, fin 15^e - début 19^e siècle » organisé aux Archives de Bruxelles, 28-29 janvier 2010 (Catherine Denys, François-Joseph Ruggiu, Jean Houssiau (sous la direction de), *Regards croisés sur les recherches actuelles en histoire urbaine*, numéro thématique, *Cahiers Bruxellois*, vol. 43, 2012).

l'un puisé dans l'Antiquité romaine, l'autre dans les péripéties de l'Académie royale de Musique au XVIII^e siècle, illustrent la permanence de ces préoccupations :

« Sous le consulat de M. Licinius et de L. Calpurnius, un malheur imprévu égala seul les calamités des plus grandes guerres. Le même instant vit commencer et consommer le désastre. Un certain Atilius, affranchi d'origine, voulant donner à Fidènes un spectacle de gladiateurs, avait construit son amphithéâtre sans en assurer les fondements, ni en consolider par des liens assez forts la vaste charpente. [...]. Là courut, avide de spectacles et sevrée de plaisirs sous un prince comme Tibère, une multitude de tout sexe, de tout âge, dont la proximité où Fidènes est de Rome augmentait l'affluence. La catastrophe en fut plus terrible. L'édifice entièrement rempli, ses flancs se déchirent ; il s'écroule en dedans, se renverse en dehors, entraînant dans sa chute ou couvrant de ses ruines la foule innombrable qui regardait les jeux ou se pressait à l'entour. [...] Cinquante mille personnes furent estropiées ou écrasées par ce funeste accident. Pour en prévenir le retour, un sénatus-consulte défendit de donner des spectacles de gladiateurs, à moins d'avoir quatre cent mille sesterces de revenu, et d'élever aucun amphithéâtre sans que la solidité du terrain n'eût été constatée. Atilius fut envoyé en exil »².

« C'était le vendredi, 8 juin 1781, à neuf heures et un quart [...] l'incendie commençait à peine, et déjà les progrès étaient effrayants. Il redoublait de moment en moment. L'effroi était au comble ; toutes les communications étaient interceptées ; on n'entendait que des cris de désespoir. Des toiles, des cartons enflammés, étaient poussés dans les airs par ce nouveau volcan, et menaçaient, à de grandes distances, tous les édifices qui l'entouraient [...]. Il est impossible d'imaginer un spectacle plus épouvantable à la fois, et plus magnifique : on me fit monter dans le grenier le plus élevé de l'hôtel, pour en jouir. Lorsque le vent variait de direction, et portait les flammes de notre côté, il fallait se retirer ; on était dévoré par une vapeur brûlante ; une pluie de feu semblait tomber du ciel, chaque goutte d'eau paraissait être une étincelle. La teinte de l'atmosphère changeait d'un moment à l'autre. [...]. À tout instant, ceux qui échappaient à cet affreux désordre, malgré les précautions prises par l'autorité publique pour utiliser tous les bras, racontaient les détails les plus déplorable, et même les plus exagérés [...]. On a su depuis, que les seules victimes de ce terrible événement avaient été quelques danseurs, surpris dans les loges où ils se déshabillaient, et quelques hommes employés au service des machines [...]. L'incendie s'apaisa dans la nuit. Le plus grand danger, celui des communications, n'existait plus : de toutes parts l'édifice avait été isolé, autant que cela avait été possible en si peu de temps. On savait, avec assez de précision, le nombre des personnes qui avaient été victimes de ce malheur. Il y en avait très peu de connues. On en parla quelques jours encore ; on l'oublia bientôt, comme tout s'oublie à Paris »³.

² Tacite, *Annales*, livre IV, LXII-LXIII. Suétone qui évoque également ce funeste épisode survenu à Fidènes en 27 ap. J.-C. estime le nombre de victimes à 20 000. L'émotion suscitée par l'événement incita Tibère à quitter sa villégiature de Capri pour rejoindre le continent.

³ [Jullian], *Souvenirs de ma vie, depuis 1774 jusqu'en 1814*, par M. de J***, Paris, Londres, 1815. C'est l'un des nombreux témoignages évoquant l'incendie du 8 juin 1781 qui a ravagé la salle du Palais Royal (voir par exemple Restif de la Bretonne, *Les nuits de Paris ou le Spectateur Nocturne*, 1788, t. 1, p. 115). Ce n'est pas le premier ni le dernier sinistre de ce type frappant l'Académie royale de musique. Sur l'incendie de 6 avril 1763

Les résonances entre ces deux documents invitent à mener une histoire en miroir – plutôt qu'en longue durée – entre l'Antiquité et les XVIII^e et XIX^e siècles, des réalités urbanistiques et policières impliquées à l'insertion des théâtres dans l'espace urbain. Il s'agit de comparer et de confronter deux expériences urbaines, historiquement éloignées, en s'interrogeant sur les éventuelles continuités entre l'une et l'autre. La volonté de confronter les analyses des historiens de l'Antiquité et ceux de la fin de l'époque moderne et du début du XIX^e siècle s'est imposée avec évidence, même si la démarche prenait le risque de l'inédit et reposait sur une intuition qui s'est révélée fondée : et si le monde gréco-romain, marqué par une activité édilitaire théâtrale sans commune mesure depuis, pouvait nous éclairer sur la réalité de la fin de l'époque moderne, sur les débats, les choix, les arbitrages qui déterminaient la localisation des lieux destinés à la programmation de spectacle vivant, les logiques spatiales de l'insertion des théâtres dans un bâti urbain préexistant, les règlements de police qui visaient à contrôler et protéger la population des spectateurs, la foule, les habitants du quartier autour du théâtre ?

Quelle que soit la période retenue, le théâtre, lieu public le plus souvent bâti au cœur de l'espace urbain, pose de nombreux problèmes de sécurité, à commencer par les risques récurrents d'incendie ou d'écroulement, d'autant plus périlleux que la fréquentation est importante. L'édifice de spectacle se dresse résolument dans la ville comme un « objet urbain sensible »⁴. Les dangers peuvent être matériels mais aussi sociaux, compte tenu de l'afflux de la foule aux abords de l'édifice. Certes la prévention et la lutte contre les incendies des théâtres demeurent une préoccupation constante voire le principal souci pour les autorités urbaines sur la longue durée. Mais ces dernières doivent également organiser et ordonner le rassemblement d'une population socialement mélangée à l'intérieur et dans les abords du lieu de spectacle. En outre, les voies et places à proximité immédiate des théâtres sont caractérisées par des circulations mixtes et/ou nocturnes et des usages sociaux parfois concurrentiels (boutiques, cafés, stationnement des voitures, prostitution...) qui peuvent occasionner des conflits voire des heurts et des accidents. Enfin, ces enjeux en termes de sûreté doivent être relevés en tenant compte du fait que le théâtre public est aussi un monument urbain, participant au rayonnement de la ville. Cet impératif de prestige doit être concilié avec les contraintes liées à la surveillance de la foule, à l'organisation des circulations piétonnes et hippomobiles, et à la gestion socialement ordonnée des flux de spectateurs et des autres individus présents dans le quartier du théâtre.

puis celui du 8 juin 1781, Solveig Serre, « “On ne peut pas vivre à Paris sans opéra”. Pratiques musicales et pratiques patrimoniales à l'Opéra de Paris au siècle des Lumières », dans Anthony Pecqueux, Jacques Cheyronnaud, (sous la direction de), « Musique / Patrimoine. Des expériences culturelles urbaines », Actes de la journée d'études du 8 octobre 2007, École des hautes études en sciences sociales-Marseille, en ligne <http://centre-norbert-elias.ehess.fr/docannexe.php?id=563>.

⁴ Nous empruntons cette heureuse formule à Catherine Denys qui en a développé une analyse dans le cas de théâtres du nord de la France à la fin de l'époque moderne lors du colloque *Aller au théâtre*. Elle n'a hélas pas pu en proposer une version écrite. Nous nous permettons ici de reprendre une partie des réflexions qu'elle a proposées autour des questions de sûreté publique impliquées par l'activité des salles de spectacle : Catherine Denys, « Aller et sortir du théâtre en toute sécurité : les règlements de circulation urbaine au XVIII^e siècle », communication présentée lors du colloque *Aller au théâtre, op. cit.*, 20 avril 2012.

Ce défi lancé aux autorités urbaines n'est pas apparu avec le théâtre public moderne qui s'est diffusé sur le modèle des théâtres vénitiens du premier tiers du XVII^e siècle⁵. Les théâtres antiques dont la capacité d'accueil était autrement plus vaste (jusqu'à des dizaines de milliers de personnes) faisaient déjà l'objet de règlements de police visant à assurer tout à la fois le bon divertissement des spectateurs, la régulation des trafics vers et aux abords des théâtres, et la mise en ordre socialement distribuée des spectateurs. C'est pourquoi le questionnement des enjeux urbanistiques et policiers posés par la présence des salles de spectacle gagne assurément à être mené dans le cadre d'une analyse diachronique et comparée articulant pour l'Antiquité comme pour les XVIII^e et XIX^e siècles l'histoire du paysage urbain, l'histoire de la circulation, l'histoire de la police, l'histoire des pratiques théâtrales, de ses lieux et des acteurs sociaux divers qu'elles mobilisent.

LE THEATRE EN VILLE : UNE HISTORIOGRAPHIE EN MOUVEMENT

Les différents champs d'étude qui convergent autour de l'objet « théâtre » ont été récemment renouvelés aussi bien en histoire antique qu'en histoire moderne et contemporaine. On constate notamment un regain d'intérêt pour les lieux de spectacle en tant que monuments urbains : leur étude s'émancipe de plus en plus de la seule histoire de l'art et des formes architecturales pour les resituer dans un contexte urbain plus large, dans le sillage du *spatial turn* qui renouvelle le questionnaire appliqué à l'histoire des pratiques culturelles et des lieux de production et consommation artistiques⁶. L'histoire du paysage sonore en ville, notamment initiée par Peter Borsay, connaît également des prolongements vers les périodes anciennes et les théâtres en constituent un important terrain d'enquête⁷. Enfin, la nouvelle histoire sociale du théâtre contribue tout autant à un éclairage inédit de l'histoire des lieux de spectacles et de leurs usages sociaux⁸.

L'historiographie récente, à commencer par les spécialistes de l'histoire antique gréco-romaine, revisite les lieux du spectacle et notamment les lieux de spectacle en dur, permanents, « publics », plus ou moins payants, ouverts en tout cas à un large public, ce qu'on appelle communément aujourd'hui le « théâtre » ; « les édifices de spectacle » (théâtres, amphithéâtres, odéons) font l'objet de nouvelles formes de questionnements parmi les spécialistes de l'Antiquité qui puisent dans les richesses des sources archéologiques d'abord, et dans une moindre mesure dans la

⁵ Le théâtre public entendu comme un édifice permanent, à la programmation régulière et au droit d'accès payant, dont la gestion est confiée à un entrepreneur engageant ses propres fonds, est apparu à Venise au début du XVII^e siècle. Il s'oppose au théâtre de rue de plein air et aux théâtres des palais à l'accès réservé et élitiste : Ludovico Zorzi, *Il teatro e la città. Saggi sulla scena italiana*, Torino, Einaudi, 1977 ; Hélène Leclerc, *Venise et l'avènement de l'opéra public à l'âge baroque*, Paris, Armand Colin, 1987. Sur la diffusion de ce modèle d'entreprise de spectacle associée à une forme architecturale singulière et ses mutations au XIX^e siècle à mesure que se diversifient les genres et que se spécialisent les lieux de spectacle, Carlotta Sorba, *Teatri. L'Italia del melodramma nell'età del Risorgimento*, Torino, Il Mulino, 2001.

⁶ Mentionnons Hans Erich Bödeker, Patrice Veit, Michael Werner (sous la direction de), *Espaces et lieux de concerts : les contours d'un champ de recherche*, Berlin, Berliner Wissenschafts-Verlag, 2008.

⁷ Peter Borsay, « Sounding the town », *Urban History*, vol. 29, mai 2002, p. 92-102.

⁸ L'histoire de la réception et de la circulation des répertoires théâtraux constitue un autre terrain d'enquête offrant des perspectives diachroniques fructueuses, d'autant plus riches que l'histoire et la mythologie gréco-romaine représentent un foyer inépuisable de sujets et de figures pour le théâtre classique du XVII^e siècle et ses avatars plus tardifs. Nous avons choisi de l'écarter car il ne s'inscrit pas directement dans le champ de l'histoire urbaine.

documentation littéraire et épigraphique⁹. Ces recherches portées par l'évidence du matériel archéologique tentent d'articuler l'étude des scènes traditionnelles, officielles et de leur répertoire consacré, avec la connaissance des marges du théâtre, avec les formes et lieux de ce « théâtre hors les murs » qui propose des genres mineurs¹⁰. Les historiens et historiens de l'art monumental des XVIII^e et XIX^e siècles ont bien évidemment manifesté leur curiosité pour l'étude des lieux de spectacle et des théâtres, mais longtemps leur approche est demeurée architecturale, esthétique et l'intérêt portait surtout sur les théâtres érigés comme des lieux de la représentation monarchique. Les travaux de Michèle Sajous d'Oria et surtout de Daniel Rabreau cherchant à inscrire l'histoire de la monumentalité théâtrale dans l'histoire de l'urbanisme des Lumières ont marqué un pas important vers l'histoire de la gestion policière et administrative de l'espace autour des théâtres¹¹. L'analyse n'est plus cloisonnée à l'enceinte même de la salle.

Monument urbain, le théâtre est aussi un lieu de concentration de la foule dans un périmètre relativement circonscrit, ce qui pose inmanquablement un double défi pour la sûreté publique. D'une part, il importe d'assurer la sécurité physique des spectateurs et des habitants, par exemple en veillant à la prévention des incendies par le choix de matériaux adaptés. Or, l'ambition municipale en termes de rayonnement monumental, les exigences concernant la décoration intérieure ou la qualité acoustique, les arbitrages entre les coûts différenciés des matériaux peuvent se révéler contraires à l'objectif de sécurité, comme l'attestent le recours encore fréquent et toujours périlleux aux bois et autres matériaux inflammables au XVIII^e siècle et les incendies qui scandent par exemple l'histoire de la Comédie française, de l'Opéra de Paris ou celle des plus prestigieux théâtres italiens, à l'image du Teatro di San Carlo de Naples réduit en cendres dans la nuit du 14 février 1816¹². D'autre part, la sûreté est aussi une affaire de maintien de l'ordre social ; or, la foule, ponctuellement rassemblée dans et autour du théâtre, peut le mettre en danger. Pour prévenir ce risque sont multipliés dès

⁹ Giovanna Tosi (sous la direction de), *Gli edifici per spettacoli nell'Italia romana*, Roma, Quasar, 2003 ; Frank Sear, *Roman theaters. An architectural Study*, Oxford, Oxford Monographs in Classical Archeology, 2006 ; Katherine Welch, *The Roman Amphitheatre, from its Origins to the Colosseum*, New York, Cambridge University Press, 2007. En France, l'équipe réunie au sein de l'IRAA (Institut de Recherche sur L'Archéologie Antique) autour de Xavier Lafon et Jean-Charles Moretti (Jean-Charles Moretti, *Exploration archéologique de Délos XLII, Le théâtre*, en collaboration avec Philippe Fraisse, Paris, 2007) est l'une des plus dynamiques dans cette perspective cherchant à resituer les théâtres dans leur cadre urbain, comme l'attestent par exemple les travaux récents sur le théâtre de Palmyre de Jean Pascal Fourdrin, ceux menés par Nuria Nin sur le théâtre d'Aix-en-Provence ou encore les recherches d'Éloïse Letellier sur les théâtres pompéiens. Quant aux théâtres romains, leur histoire a été amplement revisitée par Antonio Monterroso Checa, notamment à la lumière de leur rôle au cœur des ritualités et cérémonies urbaines : *Theatrum Pompei. Forma y Arquitectura de la génesis del modelo teatral de Roma*, CSIC-EEHAR, Serie Arqueológica, n° 12 – 2010.

¹⁰ William J. Slater (édité par), *Roman Theater and Society, E. Togo Salmon Papers I*, Ann Arbor, Michigan University Press, 1996 ; Brigitte Le Guen (sous la direction de), *Aux marges du théâtre. De la rue à la scène dans l'Antiquité*, Actes du colloque organisé par le GDR 3279, l'ENS Ulm (UMR 8546) et l'Université de Toulouse 2-Le Mirail, les 9-10 décembre 2010, avec la collaboration de Marie-Hélène Garelli, Saint-Denis, Presses de l'Université de Vincennes, coll. « Théâtres du Monde », 2012.

¹¹ Michèle Sajous d'Oria, *Bleu et or. La scène et la salle en Europe au temps des lumières*, CNRS Éditions, 2007 ; Daniel Rabreau, *Apollon dans la ville. Le théâtre et l'urbanisme en France au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2008.

¹² Mélanie Traversier, *Gouverner l'opéra. Une histoire politique de la musique à Naples, 1767-1815*, Roma, École française de Rome, 2009, notamment p. 104 sur l'incendie du théâtre royal le 13 février 1816 et p. 220 et suivantes sur les règlements de police relatifs à la sécurité matérielle des théâtres et à la prévention des incendies et des éboulements des édifices de spectacle.

l'Antiquité les règlements de police pour quadriller le quartier des théâtres et surveiller la foule variée qui s'y presse. Sécurité matérielle et ordre public : deux priorités pour la police urbaine mobilisée dans la régulation des circulations vers les lieux de spectacle.

L'étude du lieu-théâtre s'accompagne enfin d'un questionnement du lieu théâtral comme espace sonore, à la fois lieu fermé de projection réglée de la voix humaine, théâtrale, musicale mais aussi, politique¹³, et pôle dynamique participant à la construction et à la vitalité du paysage sonore de la ville toute entière¹⁴. Ce second aspect intéresse tout particulièrement l'historien de l'environnement urbain, car avec « le défilé des carrosses »¹⁵, amenant les spectateurs au théâtre ou les promeneurs attirés par des activités connexes ou annexes au théâtre, l'ambiance du quartier théâtral est ponctuellement modifiée dans ses rythmes, son acoustique, son volume sonore. Ce n'est pas la réverbération sonore à l'intérieur même de la salle qui préoccupe ici, mais bien le climat général qui englobe ainsi l'édifice dans un brouhaha singulier. Faute de pouvoir le reconstituer, l'historien doit chercher à en identifier les spécificités, la basse continue, les à-coups comme le « train-train » des arrivées et départs de spectateurs.

Ainsi, les historiens du théâtre, et d'abord ceux du théâtre antique, développent une réflexion toujours plus ambitieuse sur la spatialisation du spectacle et sur ses singularités sonores et architecturales, en s'intéressant à son inscription dans le tissu urbain, puisque l'édifice spectaculaire est d'abord un équipement de la ville et pour la ville. C'est précisément l'un des points de rencontre avec l'histoire de la circulation, de ses agents et de ses règlements.

¹³ L'anthropologie sociale de la voix est actuellement portée par une relecture interdisciplinaire et diachronique de l'histoire des métiers de la parole, de l'Antiquité à nos jours : on peut notamment citer les travaux fondateurs d'Oliver Taplin sur la performance et la distribution des rôles dans le théâtre grec ou ceux de Christophe Vendries sur l'archéologie musicale des mondes anciens, et pour les débuts de la période moderne de Katell Lavéant sur le rôle du théâtre dans la formation des écoliers, Arjan von Dixhoom sur la rhétorique et la professionnalisation du pouvoir dans les anciens Pays-Bas. Voir également pour une étude sur la longue durée consacrée aux métiers de la parole, *Pratiques professionnelles de la parole (Europe, XII^e-XVIII^e siècle)*, numéro thématique, *Revue de Synthèse*, t. 133, 2012/2.

¹⁴ Les travaux sur le paysage sonore (et/ou musical) des villes modernes est désormais bien balisé : Peter Borsay, « Sounding the town », *op. cit.*, *Urban History*, vol. 29, mai 2002, p. 92-102 ; David Garrioch, « Sounds of the city : the soundscape of early European towns », *Urban History*, vol. 30, n° 1, 2003, p. 5-25 ; Alexander Cowan et Jill Stewart (eds), *The city and the senses : urban culture since 1500*, Aldershot, Ashgate, 2007 ; Andrea Bombi, Juan José Carreras, Miguel Ángel Marén (dir.), *Música y cultura urbana en la edad moderna*, Valencia, PUV, 2005 ; Hans Erich Bödeker, Patrice Veit, Michael Werner (dir.), *Espaces et lieux de concert en Europe, 1700-1920*, *op. cit.* ; Laure Gauthier, Mélanie Traversier (sous la direction de), *Mémoires urbaines. La musique dans les villes d'Europe (XVI^e-XIX^e siècles)*, Paris, PUPS, coll. Musique, 2008 ; Mélanie Traversier, « Musica e storia urbana », *Contemporanea*, 3/2012, p. 518-522 ; Robert Beck, Ulrike Krampfl et Emmanuelle Retaillaud-Bajac (sous la direction de), *Les cinq sens de la ville, du Moyen Âge à nos jours/The five senses of the city, from the middle ages to the contemporary period*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2013. Les historiens de l'Antiquité s'intéressent également de plus en plus à la dimension sonore de l'espace urbain : Christophe Vendries, Valérie Piché, *Musique et spectacles dans la Rome antique*, Paris, éditions Errance, 2001 ; Sylvie Pittia, Maria Teresa Schettino (dir.), *Les sons du pouvoir dans les mondes anciens. Actes du colloque international de la Rochelle (novembre 2010)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2012 ; Alexandre Vincent (sous la direction de), *La notion de paysage sonore : bilan historiographique et perspectives pour l'étude des civilisations antiques*, Actes du colloque de Rome, 7 janvier 2013, École française de Rome, à paraître.

¹⁵ Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Paris, 1781, p. 283 : « À neuf heures du soir, le bruit recommence. C'est le défilé des spectacles. Les maisons sont ébranlées par le roulis des voitures ».

Enfin, l'histoire du théâtre dans la longue durée constitue un pan indissociable de l'histoire des loisirs urbains et de la sociologie des divertissements publics, qu'il s'agisse de s'interroger sur les publics et la progressive hiérarchisation sociale des lieux et des genres de spectacle¹⁶ ou d'analyser les trajectoires, les carrières, l'évolution du statut des professionnels de la scène¹⁷ ou d'autres milieux professionnels dont l'activité est en partie liée à la vie théâtrale. C'est le cas notamment des cochers et autres conducteurs de chars si décriés pour leur ivresse, leur vitesse excessive, leur réticence manifeste à respecter les réglementations de circulation et de stationnement autour des théâtres.

L'ambition qui traverse cet ensemble de contributions consiste à penser ensemble ces regards renouvelés sur l'histoire du théâtre comme lieu de consommation culturelle et les usages sociaux qui en résultent, avec l'histoire de la circulation qui fait l'objet de nombreuses recherches depuis quelques années.

L'HISTOIRE DE LA CIRCULATION : UN CHAMP DE RECHERCHE EN PLEIN ESSOR

Depuis une dizaine d'années, les recherches sur la mobilité sont de plus en plus présentes au sein des sciences sociales. Les historiens participent à ce mouvement, l'histoire de la mobilité se constituant progressivement en véritable champ de recherches. Comme le notent Mathieu Flonneau et Vincent Guigueno, l'histoire des transports s'est muée en histoire de la mobilité¹⁸. Si ce nouveau terrain d'études est surtout examiné par des historiens contemporanéistes, il se révèle aussi très fructueux

¹⁶ Parmi les travaux ou colloques récemment organisés s'incriminant dans cette perspective croisant sociologie historique et histoire urbaine : William J. Slater, *Roman Theater and Society*, *op. cit.* et Brigitte Le Guen, Marie-Hélène Garelli, *Aux marges du théâtre*, *op. cit.*; en histoire moderne et contemporaine, Pascale Goetschel et Jean-Claude Yon (sous la direction de), *La sortie au spectacle, XIX^e-XX^e siècles*, 26 mai 2010, Centre Malher, Paris, à paraître qui interrogent les stratégies de distinction sociale lisibles dans la sortie au spectacle; Jean-Claude Yon, *Une histoire du théâtre à Paris. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Aubier, 2012 ; dans le cadre d'une généalogie urbaine des loisirs de masse, Peter Borsary, *The Image of Georgian Bath, 1700-2000: Towns, Heritage, and History*, Oxford, Oxford University Press, 2000, qui articule l'analyse sociologique des pratiques culturelles dans la célèbre ville thermale avec leur inscription spatiale et les contraintes qu'elles créent sur le paysage urbain et les adaptations réglementaires qu'elles imposent.

¹⁷ Si les sources dont disposent de ce point de vue l'historien de l'Antiquité sont moins abondantes et moins diverses, il est frappant de constater la prégnance des questionnements sur l'histoire des milieux des professionnels de la scène de l'Antiquité aux périodes récentes. On retrouve des réflexions analogues sur la spécialisation, professionnalisation, émancipation par rapport aux commanditaires et au pouvoir politique et religieux... : Christophe Vendries, *Instruments à cordes et musiciens dans l'Empire romain : étude historique et archéologique, II^e siècle av. J.-C.-Ve siècle ap. J.-C.*, Paris, L'Harmattan, 1999 ; Christophe Hugoniot, Frédéric Hurlet et Silvia Milanezi (sous la direction de), *Le Statut de l'acteur dans l'Antiquité grecque et romaine*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2004 ; Alexandre Vincent, *Les musiciens professionnels au service de la Cité (fin de la République-Haut-Empire)*, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, thèse d'histoire ancienne soutenue le 3 juin 2011, à paraître dans la Bibliothèque des Écoles françaises de Rome et d'Athènes ; Jean-Claude Yon, Pascale Goetschel (sous la direction de), *Directeurs de théâtre XIX^e-XX^e siècles, Histoire d'une profession*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008 ; Jean-Claude Yon, *Une histoire du théâtre...*, *op. cit.*, 2012 ; Olivier Spina, *Glorieuses cérémonies et honnêtes divertissements. Les Londoniens et les spectacles à Londres sous les Tudor (1525-1603)*, Paris, Université Paris IV, thèse d'histoire moderne soutenue le 29 juin 2011, à paraître sous le titre *Une ville en scènes. Spectacles et pouvoir dans le Londres Tudor*, Paris, Classiques Garnier.

¹⁸ Mathieu Flonneau et Vincent Guigueno, « Introduction. De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ? Mise en perspective d'un champ », dans Mathieu Flonneau et Vincent Guigueno (sous la direction de), *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ? État des lieux, enjeux et perspectives de recherche*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 11-21 (collection Histoire).

pour d'autres périodes. Mentionnons, pour les Temps modernes, les travaux pionniers de Daniel Roche sur les voitures, les chevaux en particulier, et, plus globalement, sur la circulation envisagée comme une histoire de la mobilité et de sa culture¹⁹. Pour l'Antiquité, l'ouvrage sur la mobilité dans les villes à l'époque romaine, récemment édité par les historiens anglais Ray Laurence et David J. Newsome, montre comment la mobilité des personnes et des biens a modelé l'espace urbain antique²⁰. Des thèmes transversaux articulant histoire des circulations et histoire des villes sont également, depuis peu, traités de manière diachronique, de l'Antiquité à nos jours, telle l'histoire des flux et des mouvements – en particulier les procédures de contrôle des migrants²¹ ou la congestion urbaine²² – ou celle de la marche urbaine et de ses relations avec l'aménagement et les pratiques citadines²³.

Le colloque *Aller au théâtre*, dont les communications sont ici publiées, s'inscrit dans ce renouvellement de l'histoire de la circulation, plus particulièrement dans le sillage des travaux envisageant celle-ci comme une clé d'analyse pour l'histoire urbaine, tel le dossier « Transports en ville » publié, dès 2004, dans la présente revue²⁴. En mettant l'accent sur un édifice (le théâtre) et les aspects urbanistiques environnants (son quartier), les communications publiées se rapprochent également des recherches sur les relations entre croissance des circulations et forme urbaine, entre transport et aménagement de l'espace, notamment développées, pour les XIX^e et XX^e siècles, par les chercheurs de l'Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société (IPRAUS) qui, dans leurs publications, ont exploité les notions d'urbanisme de la mobilité, de lieux de mouvement et d'architectures du transport²⁵. Ces travaux, ainsi que ceux consacrés à la généalogie (diachronique) de formes « routières » telles que le rond-point²⁶, montrent comment l'architecture et l'urbanisme en lien avec la mobilité

¹⁹ Daniel Roche (sous la direction de), *Voitures, chevaux et attelages du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Association pour l'Académie d'Art équestre de Versailles/Château de Versailles, 2000 ; Daniel Roche, *Histoire de la culture équestre (XVI^e-XIX^e siècle). L'ombre du cheval*, t. 1 : *Le cheval moteur. Essai sur l'utilité équestre*, Paris, Fayard, 2008, t. 2 : *La gloire et la puissance. Essai sur la distinction équestre*, Paris, Fayard, 2011 ; Idem, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003 réédité sous le titre *Les circulations dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard, 2010 (Collection Grand Pluriel).

²⁰ Ray Laurence et David J. Newsome (sous la direction de), *Rome, Ostia, Pompeii : Movement and Space*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

²¹ Claudia Moatti et Wolfgang Kaiser (sous la direction de), *Gens de passage dans les villes méditerranéennes, de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et d'identification*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2007.

²² Colloque *Blocked arteries : circulation and congestion in history* (Londres, 25-26 novembre 2010) dont un compte rendu est paru : Carlos Lopez Galviz et Dhan Zunino Singh, « The dialectics of circulation and congestion in history », *The Journal of Transport History*, vol. 33, n°2, décembre 2012, pp. 253-259.

²³ Dossier thématique « Marche et espace urbain de l'Antiquité à nos jours » édité par Judith le Maire, Christophe Loir, Anne Desprechins dans la revue *Clara. Architecture/Recherche*, n°1, 2013.

²⁴ Voir le dossier « Transports en ville » publié dans *Histoire urbaine*, 2004/3, n°11 et en particulier la « Présentation. Pour une juste place des transports dans l'histoire urbaine » par Mathieu Flonneau (pp. 5-8).

²⁵ Anne Grillet-Aubert et Sabine Guth (sous la direction de), *Déplacements. Architectures du transport : territoires en mutation*, Paris, Éditions Recherches/IPRAUS, 2005 ; Michèle Lambert Bresson et Annie Téraud (sous la direction de), *Architectures urbaines et architectures du mouvement 1800-1950*, Paris, Éditions Recherches/IPRAUS, 2011.

²⁶ Éric Alonzo, *Du rond-point au giratoire*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2005. Mentionnons également le double colloque sur une autre forme routière, le boulevard : *Boulevards/rings and urban boundaries in Europe. 19th-21st centuries* (Université libre de Bruxelles, 15-16 mai 2013 - Université d'Islande, 26-27 septembre 2013).

ont façonné et façonnent encore la ville. Le présent dossier se rapproche également des actes du colloque *Entrer en ville* dont le titre, comme celui *Aller au théâtre*, recourt à l’infinitif indiquant ainsi que l’étude se centre sur une action spécifique, un déplacement apparemment ordinaire dont il s’agit de restituer toute la complexité²⁷. Soulignons enfin que le colloque *Aller au théâtre* s’intègre dans les recherches sur l’histoire de la circulation et de l’espace urbain à l’Université libre de Bruxelles où vient de se tenir un colloque sur les marchés en ville. Le questionnement est fort similaire, la tenue d’un marché, comme celle d’un spectacle, posant des défis en matière de mobilité. La gestion des flux de marchandises, de vendeurs et de consommateurs, c’est-à-dire la circulation commerciale, impose, tout comme la circulation des loisirs, mais avec ses propres spécificités, la mise en place de solutions urbanistiques et réglementaires²⁸.

C’est dans ce riche contexte historiographique que les auteurs réunis dans ce numéro thématique ont interrogé le théâtre entendu comme lieu dans ses différentes dimensions : une architecture de prestige, un pôle de divertissement structurant un quartier et aimantant des circulations multiples, et un lieu public inséré dans un espace urbain global.

LOCALISER, CIRCULER, DISTRIBUER : LES ENJEUX DE LA CIRCULATION THEATRALE

La confrontation des regards et des périodes laisse apparaître un certain nombre d’interrogations communes. En effet, il faut souligner la permanence des problèmes urbanistiques que pose la présence des théâtres en ville et que les pouvoirs urbains cherchent à résoudre : où faut-il localiser les salles ? Quelles sont les conditions d’accès optimales à mettre en œuvre ? Quelles solutions urbanistiques s’imposent pour réguler le « leisure trafic » (Peter Borsay), favoriser le stationnement plus ou moins long aux abords des théâtres ? Quel mobilier urbain, quelle réglementation pour l’espace public et quelles options architecturales pour l’édifice apparaissent nécessaires pour sécuriser et gérer la circulation à ses abords tout en assurant un certain lustre au bâtiment ?

Toutes ces questions dont les réponses sont difficiles à concilier entre elles – puisqu’il s’agit d’assurer ensemble le maintien de l’ordre et de la sécurité publique, le prestige urbain, le déploiement d’usages sociaux parfois contradictoires de l’espace vécu autour du théâtre, le bon déroulement d’un divertissement théâtral à la fois individuel et collectif – sont d’autant plus problématiques qu’elles doivent être appréhendées à différentes échelles : celle de l’édifice, celle du quartier, celle de la ville et de ses grands axes (Christophe Loir).

²⁷ Jean-Pierre Guilhembet, « Entrer en ville : interrogations et perspectives », dans Françoise Michaud-Fréjaville, Noëlle Dauphin et Jean-Pierre Guilhembet (sous la direction de), *Entrer en ville. Colloque de l’Université d’Orléans, 26-27 octobre 2001, EA 3272, les territoires de l’identité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, pp. 11-33.

²⁸ Les systèmes de ravitaillement des populations urbaines ont été notamment analysés de manière diachronique dans Brigitte Marin, Catherine Virlouvet (sous la direction de), *Nourrir les cités de la Méditerranée. Antiquité-Temps modernes*, Maisonneuve & Larose, Maison méditerranéenne des sciences de l’homme, Paris, 2004 ; plus récemment, Jean-Pierre Devroey, Arnaud Knaepen, Christophe Loir, Alexis Wilkin (édité par), *Se déplacer pour (se) nourrir. La circulation des personnes et le marché alimentaire, XI^e-XX^e siècle. Actes du colloque de l’ULB des 8 et 9 novembre 2012*, à paraître.

Le choix de la localisation d'une nouvelle salle doit tenir compte de contraintes matérielles et politiques. La superficie disponible, l'accès à l'eau (indispensable dans la prévention des incendies), la possibilité de percer ou de prolonger des voies de circulation jusqu'à l'édifice sont des critères incontournables dans la géographie des lieux de spectacle (Jan Hein Furnée). D'autres aspects font l'objet de négociations aux résultats variés. Faut-il par exemple isoler l'édifice dans un quartier, privilégier une localisation hors les murs ou dans la cité, en périphérie ou dans le centre plus densément peuplé ? La solution la plus prestigieuse n'est pas forcément la plus sûre en termes de sécurité et de surveillance policière (Éloïse Letellier, Christophe Loir). De même, il n'est pas toujours jugé opportun de privilégier une installation théâtrale à proximité des lieux de pouvoir. Certes les forces de police y sont nombreuses, mais les risques en cas de mouvement de foule y sont plus élevés aussi (Antonio Monterroso Checa, Jan Hein Furnée, Christophe Loir). Plus largement, du point de vue de l'ordonnement des flux vers et autour du théâtre, le panel des solutions retenues pour améliorer la voirie, gérer les arrivées, le stationnement et les départs, et réguler les différentes activités autour du théâtre est large et modulé selon les contextes locaux et les priorités du moment voire la météorologie du jour, la pluie en l'absence de portique posant des difficultés pour les élégantes mais pas seulement. Ainsi, concernant les formes urbaines intégrant l'édifice théâtral, le binôme place-théâtre s'impose progressivement et majoritairement mais n'est pas systématique même au XIX^e siècle (Cécile Vanderpelen).

Les enjeux en termes d'axes de circulation et d'aménagement urbain, renforcés par des règlements de police régulièrement révisés, sont notoirement les mêmes que l'on parle de théâtres provisoires ou permanents. Le passage progressif des théâtres temporaires extra-urbains aux théâtres insérés dans l'*Urbs* dans le cas de la Rome antique (Antonio Monterroso, Alexandre Vincent) témoignent de ces préoccupations communes et du souci majeur d'assurer et la sécurité des édifices et leur accessibilité.

L'appropriation de l'espace aux abords du théâtre soulève d'autres difficultés car il s'agit de distribuer autour du théâtre des activités (commerces, promenade, restauration...) qui y sont plus ou moins liées et d'assurer à chacune d'elles les meilleures conditions, tout en préservant une certaine logique de distinction sociale dans la gestion du flux des spectateurs arrivant et partant du théâtre. Mais selon quels critères ? Les options sont variables : les autorités par règlement de police peuvent choisir d'assigner telle rue à telle activité, ou bien privilégier une distribution des voies selon le moyen de circulation employé pour se rendre sur place, ou encore moduler la distribution selon les périodes de l'année, une solution qui a plutôt les faveurs de la réglementation ancienne (Antonio Monterroso Checa, Eloïse Letellier, Christophe Loir, Cécile Vanderpelen). Au fur et à mesure que se multiplient les activités commerciales et les acteurs sociaux impliqués dans la vie socio-économique du quartier du théâtre et qu'augmentent d'autant les conflits d'usage et d'intérêt potentiels, les règlements et la pratique quotidienne des lieux témoignent de la recherche d'un compromis toujours fragile. Les accès immédiats du théâtre doivent par ailleurs demeurer socialement distribués, tout comme l'intérieur de la salle de spectacle. De nombreux règlements de police édictés à ce sujet sont censés garantir cet ordre dont la préservation mobilise les autorités dès l'Antiquité (Éloïse Letellier, Antonio Monterroso Checa).

Si les enjeux urbanistiques et policiers sont communs, il ne faut évidemment pas nier un certain nombre de singularités propres à l'histoire du théâtre antique. En premier lieu, la gestion d'une foule de dizaines de milliers de personnes affluant vers les théâtres romains est sans commune mesure avec la régulation de milliers d'individus tout au plus gravitant vers et à proximité des théâtres des XVIII^e et XIX^e siècles. Du point de vue du flux humain, le théâtre antique a plus à voir avec les stades de notre temps.

En revanche, à la fin de l'époque moderne, l'ordonnancement de la circulation des spectateurs et autres « promeneurs » du quartier des théâtres est rendue plus difficile avec l'accélération et la diversification des modes de trafic urbain (Christophe Loir, Cécile Vanderpelen). Les mutations concernent aussi le mobilier urbain, même si ses formes existaient dès l'Antiquité. Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, les convergences entre préoccupations policières en termes de sûreté et d'ordre public, pensée aériste et souci du décorum urbain favorisent la promotion des trottoirs comme la percée de grandes artères menant au théâtre. Dans le sillage du succès de l'architecture néoclassique, les péristyles deviennent fréquents en façade des théâtres, tout comme les portiques et les galeries marchandes qui les bordent. La fin de l'époque moderne est également marquée par le recours de plus en plus systématique et de moins en moins conflictuel à l'éclairage public²⁹. Les théâtres publics et les galeries qui les environnent sont au cœur de cette nouvelle mise en lumière de l'espace urbain. Enfin, s'il demeure une forme de ritualité civique autour des principaux théâtres publics, le lien entre la liturgie et les activités théâtrales se distend. Le calendrier spectaculaire n'est plus calqué sur le temps religieux, il en devient plutôt le décalque au sens où la censure religieuse interdit encore tardivement au XIX^e siècle, toute représentation laïque pendant les moments forts de la vie spirituelle (dimanche, Noël, Carême).

De nombreuses solutions architecturales, urbanistiques et réglementaires ont été développées durant l'Antiquité et aux XVIII^e et XIX^e siècles pour répondre aux défis posés par l'arrivée et le départ des spectateurs. Dans le courant du XX^e siècle, la diversification des modes de transport et l'intensification du trafic ont à nouveau participé au renouvellement des formes et des réglementations. Les anciens théâtres et leur quartier ont été adaptés, tel le Théâtre Royal de la Monnaie à Bruxelles où, dans le cadre des aménagements de la seconde moitié du XX^e siècle et la rénovation récente de la place (2007-2012), l'espace public environnant s'est mué en un vaste piétonnier, reléguant le stationnement des voitures dans un parking souterrain³⁰.

²⁹ Sur les débats autour de la diffusion de l'éclairage public dans les villes françaises, Sophie Reculin, « *L'illumination publique, un instrument de l'ordre public ?* », communication présentée le 26 avril 2012, au 137^e congrès du CTHS, à Tours, qui présente les premiers résultats d'une thèse en préparation *L'invention et la diffusion de l'éclairage public en France au XVIII^e siècle*, sous la direction de Catherine Denys, Lille 3.

³⁰ Lors du colloque *Aller au théâtre*, une visite du quartier du Théâtre de la Monnaie, sous la conduite de l'architecte et urbaniste Benoît Moritz, un des concepteurs des nouveaux aménagements, avait permis de mettre en lumière l'évolution des usages et des aménagements.